

Conditions Générales de Vente de la billetterie pour les évènements organisés par Les Amis de Saint-Marc-Jaumegarde (LASMJ)

Le service de billetterie est réalisé par Les Amis de Saint-Marc-Jaumegarde (Siège social : Mairie, Place de la Mairie – 13100 Saint-Marc-Jaumegarde, n° SIRET : 431 895 556 00014 – Directeur de la publication : Georges CINTAS).

L'hébergeur du site www.lesamisdesaintmarc.fr accueillant la billetterie en ligne de Les Amis de Saint-Marc-Jaumegarde est JIMDO (Jimdo GmbH, Stresemannstr.375, 22761 Hamburg, Allemagne)

Dans ce qui suit, l'Association Les Amis de Saint Marc Jaumegarde sera désigné par **LASMJ**, le site www.lesamisdesaintmarc.fr sera désigné par **SITE**.

Préambule

Les présentes conditions générales ont été mises en ligne le 1^{er} juin 2019.

Il est préalablement précisé que les présentes Conditions Générales de Vente régissent exclusivement les ventes par LASMJ de Billets de spectacles (billet donnant accès à un EVENEMENT tels que concerts de musique, pièces de théâtre, spectacles de danse, festivals, etc.) via le SITE, par courrier, ou encore le jour de l'évènement sur les lieux dudit évènement.

Des Billets peuvent être mis en vente dans les réseaux de distribution mandatés par LASMJ. Des Conditions Générales de Vente particulières, propres à ces distributeurs, sont alors applicables.

Le non-respect par le Client des obligations souscrites aux termes des présentes Conditions Générales de Vente, et en particulier en cas de fraude ou de toute tentative de fraude, de revente de Billets et de tout incident de paiement du prix d'une commande, pourra entraîner la suspension de l'accès au service, sans préjudice de tous dommages et intérêts que pourrait solliciter LASMJ. En conséquence, LASMJ se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel existerait un tel litige.

1. Prix

Les prix des Billets d'entrée sont indiqués sur les Billets, en euros toutes taxes comprises, hors éventuels frais de traitement et d'expédition.

Différents types de tarifs peuvent être proposés pour un même EVENEMENT. Ils peuvent dépendre d'éventuels options proposées aux Clients (par exemple dîner) ou encore d'éventuelles réductions dont peuvent bénéficier les Clients au regard de leurs situations (par exemple réduction étudiant).

Tous les achats et toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

LASMJ se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les Billets seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

2. Disponibilité

Les réservations et achat de Billets en ligne s'effectuent en temps réel. Dans ce cadre, le SITE vous informe en temps réel sur la disponibilité des billets au moment de la passation de votre commande.

Les réservations de Billets par courrier s'effectuent au moment de la réception du chèque de paiement. En cas d'indisponibilité totale ou partielle des places demandées, la commande est intégralement suspendue et le Client est contacté au plus tôt, à l'aide des informations qu'il a transmises à LASMJ (adresse électronique, numéro de téléphone...), pour examiner la suite à donner à sa commande. LASMJ ne saurait être tenue pour responsable du délai de traitement induit par la procédure d'achat par courrier.

3. Placement

Les règles de placement dépendent de la nature de l'ÉVÈNEMENT et des lieux.

En règle générale :

- Pour les dîners concerts, le placement est défini par LASMJ après pris en compte, au mieux, des souhaits de regroupement transmis par les Clients. LASMJ ne s'engage cependant nullement à satisfaire tous les souhaits émis.
- Pour les autres spectacles, sauf mention contraire sur les bulletins de réservation et/ou sur le SITE, le placement est libre, à l'exception, le cas échéant, de places réservées pour les invités de LASMJ et repérées comme telles par une mention appropriée.

4. Paiement

Le paiement de Billets achetés le jour même de l'ÉVÈNEMENT, sur les lieux mêmes dudit évènement, s'effectue soit en espèces, soit par chèque libellé à l'ordre de « Les Amis de Saint Marc Jaumegarde ».

Le paiement de Billets commandés par courrier s'effectue exclusivement par chèque libellé à l'ordre de « Les Amis de Saint Marc Jaumegarde ».

Le paiement de Billets réservés en ligne s'effectue exclusivement par carte bancaire relevant des réseaux : CARTE BLEUE, VISA, MASTERCARD ou AMERICAN EXPRESS.

Le paiement par carte bancaire vous permet de réserver vos billets en ligne et immédiatement de manière ferme.

5. Sécurisation des paiements

De manière générale, le cryptage SSL/HTTPS de notre hébergeur JIMDO assure une connexion sécurisée sur le SITE et protège les Clients lorsqu'ils se trouvent sur le SITE.

Par ailleurs, le SITE utilise pour les paiements électroniques la solution fournie par la société STRIPE, certifiée conforme à la norme de sécurité de l'industrie des cartes de paiement (Payment Card Industry Data Security Standard ou PCI DSS) établie par les cinq principaux réseaux cartes (Visa, MasterCard, American Express, Discover Card, JCB).

6. Lutte contre la fraude

Afin de lutter contre la fraude, notamment par carte bancaire, LASMJ se réserve le droit d'utiliser les données personnelles du Client pour le contacter, lui demander la communication de sa pièce d'identité et, le cas échéant, d'annuler le(s) Billet(s) commandé(s).

7. Traitement des données personnelles

Pour obtenir des informations détaillées sur la collecte, le traitement et le transfert des données personnelles sur le SITE, les Clients sont invités à consulter la page accessible sur SITE au Politique de Confidentialité.

Collecte des données personnelles, finalités du traitement

Lors de la passation de la commande, LASMJ est amenée à collecter auprès du Client certaines informations et données à caractère personnel telles que notamment nom et prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone mobile sans que cette liste ne soit limitative.

Les informations et données concernant le Client sont tout d'abord nécessaires à la réception d'informations, et/ou à la gestion de la commande et de la relation commerciale. Les informations et données sont également conservées à des fins de sécurité et afin de respecter les obligations légales et réglementaires de conservation des données. Par ailleurs, elles permettent à LASMJ d'améliorer et de personnaliser les services proposés et les informations adressées au Client.

Ces données seront utilisées dans le cadre du traitement et du suivi de la commande du client, ainsi que dans l'hypothèse d'un éventuel report ou annulation de l'EVENEMENT correspondant

Le Client accepte que LASMJ utilise les coordonnées qu'il aura fournies dans le cadre de sa commande, afin de l'informer de toute décision affectant les conditions de déroulement dudit évènement (telle qu'annulation, report, modification du lieu d'organisation), ainsi que de la marche à suivre.

Consentement du client

Le client pourra, s'il le souhaite, autoriser LASMJ à lui adresser ses lettres d'information et à l'informer des futurs EVENEMENTS organisés par LASMJ, par SMS ou par courrier électronique.

S'il souhaite ultérieurement ne plus recevoir d'informations de LASMJ, le client devra se désinscrire par courrier électronique adressé à lesamisdesaintmarc.fr@gmail.com ou par courrier postal adressé à Les Amis de Saint Marc Jaumegarde, Place de la Mairie, 13100 Saint-Marc-Jaumegarde.

Droits d'opposition, d'accès, de rectification

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, le Client peut exercer ses droits (accès, rectification, suppression, opposition, limitation et portabilité le cas échéant) et définir le sort de ses données personnelles par courrier électronique adressé à lesamisdesaintmarc.fr@gmail.com ou par courrier postal adressé à Les Amis de Saint Marc Jaumegarde, Place de la Mairie, 13100 Saint-Marc-Jaumegarde. Afin qu'une réponse puisse lui être rapidement transmise, il lui faudra indiquer à LASMJ ses nom, prénom, e-mail et adresse. Une réponse lui sera alors adressée dans un délai d'1 mois suivant la réception de la demande.

8. Validation

Avant de confirmer sa commande, le Client déclare accepter les présentes Conditions Générales de Vente, pleinement et sans réserve, soit en cochant une case prévue à cet effet pour les achats en lignes, soit en signant le bulletin de commande au droit de son engagement de prise de connaissance des dites Conditions Générales de Vente.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par LASMJ représenteront la preuve des transactions passées sur le SITE, par le Client.

9. Confirmation et livraison des Billets

Dès la confirmation de l'achat, le Client recevra un mail de confirmation de commande valant facture d'achat et Billet-électronique.

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le client accepte également les conditions d'utilisation des Billets-électroniques.

Le Billet-électronique nécessite la possession d'une imprimante, afin d'être en mesure d'imprimer le titre sur une feuille blanche, de format A4. Le client pourra indifféremment imprimer son billet en noir et blanc ou en couleur.

Le cas échéant, et notamment à défaut de possession d'une imprimante, le client peut demander à LASMJ de lui transmettre une copie papier de ce mail faisant office de Billet-électronique, cette copie sera réalisée et transmise par LASMJ sous réserve que le Client fasse parvenir à LASMJ une enveloppe affranchie, portant ses nom et adresse.

10. Contrôle des Billets

L'achat d'un Billet sur les lieux du spectacle se traduit, conformément à la législation fiscale, par la remise d'un Billet standard à souche. Ce Billet à souche devra être présenté au point de contrôle. Pour être valable ce Billet devra être présenté sans qu'aucun des éventuels coupons dont il serait doté ne soit détaché.

Le contrôle des Billets-électroniques se fera par l'examen de la cohérence entre les données enregistrées par LASMJ et les informations portées par le Billet-électronique. LASMJ se réserve par ailleurs le droit de contrôler l'identité du Client à l'entrée du lieu où se déroule l'Evènement. Le Client devra donc obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle, en cours de validité et avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour. Il devra par ailleurs être en mesure de présenter les justificatifs d'un éventuel Tarif réduit.

11. Utilisation et validité des Billets

Revente de Billet

Chaque Billet est personnel et ne peut être revendu. La loi du 12 mars 2012 n° 2012-348 sur l'Organisation des manifestations sportives et culturelles, interdit, sous peine de sanctions pénales, de vendre des Billets pour des manifestations culturelles ou sportives, sans autorisation expresse de l'Organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation.

Reproduction de Billet

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un Billet de quelque manière que ce soit. LASMJ peut refuser l'accès au lieu où se déroule l'EVENEMENT s'il se rend compte que plusieurs impressions ou reproductions d'un Billet imprimable à domicile sont en circulation et qu'un accès au lieu de l'EVENEMENT a déjà été accordé au porteur d'une impression ou d'une reproduction.

LASMJ n'étant pas obligé de vérifier l'identité de la personne en possession du Billet imprimable à domicile, ni de vérifier l'authenticité du Billet imprimable à domicile dans la mesure où la copie du Billet imprimable à domicile ne peut être détectée de manière certaine, seule la première personne présentant le Billet ou une reproduction de celui-ci sera admise à accéder au lieu où se déroulera l'Evènement. Cette personne est présumée être le porteur légitime du Billet.

Dans cette hypothèse, si la personne détentricrice d'un Billet imprimable à domicile se voit refuser l'accès au lieu où se déroule l'EVENEMENT, elle n'aura droit à aucun remboursement du prix payé.

La personne qui a reproduit le Billet et l'utilisateur de la copie du Billet sont passibles de poursuites pénales.

Validité du Billet

Le Billet est uniquement valable pour l'EVENEMENT qu'il concerne, à la date, l'heure et aux conditions figurant sur le Billet. Ce titre doit être conservé jusqu'à la fin de l'EVENEMENT.

12. Rétractation, remboursement et annulation

Champ d'application

Les présentes conditions de rétractation, de remboursement et d'annulation sont applicables à tous les Billets vendus par LASMJ.

Droit de rétractation

Par application à l'article L.221-28 du Code de la consommation, les Billets de spectacle ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

Remboursement et échange

A compter de leur achat par le Client, le ou les Billets ne peuvent être ni échangés, ni remboursés (sauf dans certains cas particuliers ci-dessous mentionnés).

Annulation ou report d'un EVENEMENT

En cas d'une annulation totale ou partielle, relevant de la responsabilité de LASMJ (dont les limites sont définies par l'article 13), le remboursement totale ou partiel du prix du Billet n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise du Billet ; par ailleurs, aucun frais annexe (transport, hôtel...) ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

En cas d'une annulation partielle d'un EVENEMENT constitué de plusieurs parties (par exemple : évènement proposant 2 concerts consécutifs, évènement proposant un dîner concert puis un spectacle ou l'inverse) seule la ou les parties annulées pourront faire l'objet d'un remboursement.

Si une des parties de l'EVENEMENT devait être interrompue au-delà de sa moitié, cette partie ne fera l'objet d'aucun remboursement.

En outre, les demandes de remboursement doivent, pour être recevables, être accompagnées d'un relevé d'identité bancaire à jour et être formulées dans un délai maximum de 2 mois suivant l'annulation.

Toute demande qui ne satisferait pas ces conditions sera rejetée.

En cas de report de l'EVENEMENT, le remboursement éventuel du Billet ou son échange sera soumis aux conditions particulières définies au cas par cas par LASMJ. En tout état de cause, l'échange du Billet ne se fera qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise du Billet.

13. Responsabilité

Responsabilité de LASMJ

LASMJ est responsable, à l'égard de ses Clients, de la bonne exécution des obligations résultant des contrats conclus à distance. Toutefois, conformément à l'article L.221-15 du Code de la Consommation, sa responsabilité ne saurait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est

imputable soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

Sont notamment exclues de sa responsabilité : les conséquences d'intempéries, de grèves, de changement de réglementation, d'une décision d'une autorité compétente (ex. : arrêté préfectoral ou ministériel). En cas de survenance d'un fait visé ci-avant, LASMJ décidera, à sa seule discrétion et sans obligation de sa part, s'il accorde ou non au Client une compensation.

Par ailleurs, LASMJ décline toute responsabilité du fait d'un problème de fonctionnement du matériel informatique du Client, du réseau internet, de l'hébergeur du SITE, qui empêcherait ou limiterait le processus de vente de Billets avant un EVENEMENT.

Responsabilité en cas de perte ou vol du Billet

LASMJ n'est pas responsable en cas de perte, vol ou utilisation illicite du Billet, et notamment en cas d'incident qui surviendrait pendant l'acheminement par voie postale des Billets.

En outre, il est précisé que LASMJ n'est en aucun cas tenue de donner suite aux demandes d'édition de duplicata en cas de perte ou de vol du Billet.

Responsabilité du Client sur les lieux de l'évènement

Le règlement propre à l'organisation de l'EVENEMENT figure sur le SITE de LASMJ ou à l'entrée du lieu où se déroule l'EVENEMENT, ou est communiqué par LASMJ au Client lors de l'achat du Billet. L'acquisition d'un Billet emporte adhésion au règlement intérieur du lieu de l'EVENEMENT. Sous peine de voir sa responsabilité engagée, et le cas échéant de se voir refuser l'entrée du site ou s'en voir expulsé sans pouvoir prétendre à tout remboursement, le Client se conformera strictement au dit règlement et notamment aux règles génériques suivantes :

Pour des raisons de sécurité, il est notamment interdit de fumer sur le lieu de l'EVENEMENT, d'y introduire tout objet ou substance dangereux (arme, produits inflammables, etc.) et en particulier tout objet pouvant servir de projectile.

Avant de pénétrer sur le lieu de l'EVENEMENT, le Client pourra être amené à faire l'objet d'un contrôle d'identité, de subir un examen visuel de ses bagages et, le cas échéant, une palpation de sécurité et une fouille de ses bagages. L'accès pourra être refusé à toute personne refusant de se soumettre à ces vérifications ou dont l'identité et/ou situation ne correspondraient pas à celles mentionnées sur son Billet. Les lieux des EVENEMENTS organisés par LASMJ sont généralement équipés de systèmes de vidéo-surveillance placés sous le contrôle d'officiers de police judiciaire et dont les images sont susceptibles d'être utilisées en cas de poursuites pénales.

Pour des raisons de propriété intellectuelle il est notamment interdit de filmer, de photographier ou d'enregistrer.

14. Service Clients, litiges

Pour toute information relative à un évènement ou un achat de Billet vous pouvez contacter par courrier électronique à l'adresse lesamisdesaintmarc@gmail.com ou par téléphone en appelant le **06 51 28 41 54**.

Les ventes de Billets effectuées par LASMJ sont soumises à la loi française. Tout litige sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive des tribunaux français.

CONDITIONS D'UTILISATION DU BILLET ELECTRONIQUE

Le Billet est soumis aux conditions générales de vente de LASMJ ainsi qu'aux conditions particulières suivantes, que le client a acceptées lors de l'achat du Billet.

1. Conditions de validité

Le Billet électronique est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso.

Une bonne qualité d'impression est nécessaire. Les Billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et seront considérés comme non valables. En cas d'incident ou de mauvaise qualité d'impression, le fichier doit être imprimé à nouveau. Pour vérifier la bonne qualité de l'impression, le Client doit s'assurer de la bonne lisibilité des informations écrites sur le Billet.

2. Contrôle du Billet-électronique

L'entrée à l'EVENEMENT est soumise au contrôle de la validité du Billet électronique.

Il est vivement conseillé d'arriver au plus tard 30 minutes avant le début de l'EVENEMENT.

Lors des contrôles, le Client devra obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle, en cours de validité et avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour, ainsi que des documents lui permettant de justifier d'un éventuel Tarif réduit.

LASMJ pourra dans certains cas vous remettre un Billet «standard » avec coupon, et/ou un bracelet qu'il devra conserver jusqu'à la fin de l'évènement, suite au contrôle du Billet-électronique

3. Utilisation du Billet-électronique

Le Billet-électronique est non échangeable et non remboursable, sauf en cas d'une annulation totale ou partielle de l'EVENEMENT relevant de la responsabilité de LASMJ.

Le Billet-électronique est uniquement valable pour l'EVENEMENT, à la date et aux conditions figurant sur le Billet. Ce titre doit être conservé jusqu'à la fin de l'EVENEMENT.

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un Billet de quelque manière que ce soit. La reproduction du Billet et l'utilisation de la copie de ce Billet sont passibles de poursuites pénales.

En cas de non-respect de l'ensemble des règles précisées ci-dessus, ce Billet sera considéré comme non valable.

4. Responsabilité

LASMJ décline toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du Billet dans la mesure où LASMJ ne les a pas provoquées intentionnellement.

De même, LASMJ n'est pas responsable en cas de perte, vol ou utilisation illicite du Billet.